

## Le nouveau garde des sceaux

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **06/07/2020 à 19:47**

S'il y a bien un nom auquel personne ne s'attendait, c'est bien celui d'Eric Dupond-Moretti.

L'information a été officialisée ce jour, il est le nouveau garde des sceaux suite au remaniement.

Je me réjouis personnellement de cette décisions, avec un tel bonhomme au caractère bien trempé, la justice va peut-être, enfin, reprendre du poil de la bête.

Je reste sur les fesses de cette prise de fonction par « Aquitator ».

Par **Mew**, le **07/07/2020 à 01:58**

J'espère qu'il va faire diminuer les charges que payent les avocats ?

Les magistrats ont du soucis à se faire également non ?

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **07/07/2020 à 07:40**

Pour les syndicats d'avocat il s'agit je cite, d'une " déclaration de guerre".

[L'article ici - RTL](#)

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/07/2020 à 07:55**

Bonjour

Il est vrai que Dupont-Moretti ne mâche pas ses mots vis-à-vis du système judiciaire actuel en dénonçant notamment "Une République des juges".

Il est très probable qu'il réforme l'ENM.

Cela dit, j'ai l'impression qu'il ne restera pas jusqu'à la fin du quinquennat.

Je m'explique : Emmanuel Macron a viré Édouard Philippe pour prendre un 1er Ministre plus "docile". De manière générale, Macron ne veut pas que ses ministres lui fassent de l'ombre. Or, je pense que Dupont-Moretti ne serait pas du genre à s'écraser en cas de désaccord avec Macron. Je pense notamment à la préparation du déconfinement qui risque d'être le premier point tension entre Macron et Dupont-Moretti. Il y aura aussi la nouvelle rédaction de la Loi Avia.

Bref, comme disais Chevènement "Un ministre ça ferme sa gueule ou ça démissionne". Inutile de vous dire que Dupont-Moretti ne fait pas partie de la première catégorie.

Après j'espère sincèrement me tromper

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **08/07/2020 à 12:43**

Je suis plutôt d'accord avec toi, j'ai même l'impression que Macron vient de se suicider politiquement.

S'il y en a bien un qui va clairement faire de l'ombre au président, (sauf à courber l'échine), c'est bien E.D.M.

On parle d'Eric Dupond Moretti, on sait tous quel orateur il est, et je le vois bien présidentiable, il est clivant mais quelle carrure, quelle prestance, quel charisme, imaginez la scène, aquitator, l'ogre du barreau qui tiendrait tête en public à Emmanuel Macron, en s'imposant, cette lumière braquée sur lui c'est clairement un tremplin politique pour lui, s'il arrivait à prendre la tête d'un parti ou autre, il aurait clairement toutes ses chances s'il se présentait à une présidentielle, ne serait-ce que sa notoriété, évidemment, on ne l'a jamais vu à l'œuvre mais, il est clair qu'il a pour lui une popularité à faire pâlir la totalité de la classe politique.

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/07/2020 à 14:52**

Certains pensent que Macron a nommé Dupont-Moretti car c'est un farouche opposant au RN (à l'époque du FN, il s'était même déclaré en faveur d'une interdiction du parti)

[https://www.challenges.fr/politique/pourquoi-le-ministre-de-la-justice-eric-dupond-moretti-est-la-bete-noire-du-rassemblement-national\\_718427](https://www.challenges.fr/politique/pourquoi-le-ministre-de-la-justice-eric-dupond-moretti-est-la-bete-noire-du-rassemblement-national_718427)

Macron compterait sur lui pour faire renaître le front républicain lors du second tour de la

présidentielle 2022, qui pourrait de nouveau l'opposer à Le Pen.  
Front républicain qui est de plus en plus mis à mal (voir élection de Louis Aliot à Perpignan).

Cela dit, je pense que ça peut-être un très bon Ministre de la justice (surtout s'il ne touche pas à la passerelle des docteurs pour accéder à l'école d'avocat ?).

Par **Lorella**, le **09/07/2020** à **11:56**

EDM va devoir s adapter à son nouveau poste de ministre. On l a vu hier à l assemblée et il a dit que c était compliqué pour lui. Les députés l ont chahuté. Il a été déstabilisé par les interruptions des députés. Il a fait l erreur d interrompre son discours en répondant à un député. Il apprendra.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **09/07/2020** à **19:51**

Bonsoir;

Je ne sais pas si c'est une erreur, d'un côté on peut penser qu'il pourrait rentrer dans le tas et parler coûte que coûte mais, répondre à une question c'est d'une part montrer son intérêt pour la question, d'autre part, montrer qu'il est à l'écoute, ça change des ministres qui se contentent de lire leurs textes comme si c'était le discours de Bayeux, qu'un ministre prenne le temps de répondre aux questions, même si chahuté, ça ne me choque pas plus que ça.

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/07/2020** à **09:11**

Bonjour

C'est presque dommage que Gilbert Collard ait renoncé à son mandat de parlementaire national au profit d'un mandat européen. Cela aurait été intéressant de voir un échange entre les deux grands ténors.

Mais peut-être que cela se fera sur le terrain politique lors de la campagne pour 2022 (si Dupont-Moretti venait à rejoindre l'équipe de campagne de Macron).

Par **Lorella**, le **10/07/2020** à **14:37**

C est en suivant un débat politique que j ai entendu cela. On ne parle pas à l assemblée comme on parle devant un tribunal.

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/07/2020** à **15:00**

[quote]

On ne parle pas à l'assemblée comme on parle devant un tribunal.

[/quote]

Je pense que Dupont-Moretti risque d'entendre souvent cette phrase.  
Mais bon, on a bien François Ruffin qui parle comme s'il était dans une manif

Par ., le **10/07/2020** à **18:48**

J'attends énormément EDM sur la réforme du parquet pour lui donner plus d'autonomie. Il dit qu'il veut la réformer, j'espère qu'il pourra car cela prendrait une révision constitutionnelle (de l'article 66 de mémoire).

Comme personne on sent qu'il est plutôt de gauche, très ancré dans l'antiracisme, là où EDM diffère des partis bien à gauche comme LFI c'est sur l'idée d'opposer des communautés. Il a une position que je partage qui est celle de reconnaître les inégalités sans pour autant faire du manichéisme. Ce que ne font pas les extrêmes pour le coup.

Je crois que l'EDM national a d'ailleurs déjà frappé un coup sur le cas de Julian Assange.

Personnellement le garde des sceaux que j'admire le plus est Robert Badinter pour l'ensemble de son oeuvre comme avocat et comme ministre. Mais les projets d'EDM qui est lui-même un admirateur de Badinter pourrait en faire un Garde des Sceaux très apprécié.

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/07/2020** à **11:15**

Bonjour

Effectivement, sur le plan politique Dupont-Moretti est plutôt de gauche. Il n'a jamais caché son soutien pour Martine AUBRY.

Cela renforce mon sentiment que Macron a voulu faire un coup de communication politique comme avec Nicolas Hulot.

Je suis bien d'accord avec Sam, Badinter est le garde des sceaux qui a le plus marqué la Vème République.

Petit anecdote : les étudiants de Besançon peuvent admirer son ancienne robe d'avocat qui est exposée à l'entrée de la BU de droit.

Par **MorganM**, le 14/07/2020 à 01:23

Bonjour

je pense qu'au contraire, cette nomination est stratégique et Parfaitement calculée par E. Macron. Quoi de mieux que de mettre comme GDS l'un des plus fervents détracteurs de la justice à un moment où celle ci est justement mise à mal. Cela fait aussi partie de sa ligne politique qui est de mettre en fonction des personnes issues de la vie civile.

La nomination d'EDM en tant que GDS reste un véritable choc côté magistrats. Les propos qu'il a pu tenir à cet égard sont très provocateurs et suscitent de nombreuses craintes. Suppression de l'ENM, séparation siège parquet... Sont des réformes qu'il a toujours souhaitées. On peut néanmoins penser que le ministre n'est pas l'avocat..

Avec un peu de recul je pense qu'il est peu probable qu'il supprime l'ENM. Il se mettrait une partie du monde judiciaire à dos, et je ne sais pas si 18 mois suffisent pour le faire. Je ne suis pas d'ailleurs certain que c'est ce dont il souhaite en tant que ministre ; peut être que sa venue à l'ENM en 2019 avec O. Leurent l'a fait changer d'avis.

En revanche on peut s'interroger quant à la séparation siège parquet. Il réclame depuis longtemps une séparation nette entre ces fonctions... car cela permettrait selon lui, une égalité des armes entre le parquet et les avocats ; de plus il soutient, comme d'autres avocats pénalistes, que des juges sont trop répressifs parce qu'ils étaient d'anciens procureurs..

de même, va-t-il couper le lien entre parquet et GDS et in fine le gouvernement? Il s'est toujours montré contre une telle réforme car il estime que l'action du parquet relève d'une politique pénale nationale dont le Gouvernement est responsable devant le Parlement.

L'avenir nous le dira

Par **Isidore Beautrelet**, le 14/07/2020 à 10:04

Bonjour

[quote]

je pense qu'au contraire, cette nomination est stratégique et Parfaitement calculée par E. Macron.

[/quote]

Ah ça je ne dis pas le contraire !

Mais je me demande si Dupont-Moretti aura vraiment toute la liberté pour mener les réformes

qu'il souhaite.

Par **MorganM**, le **14/07/2020** à **12:13**

On peut s'interroger en effet. Toutefois je vois mal EDM accepter un poste s'il n'a pas eu Un minimum de garanties auparavant. M

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/07/2020** à **14:08**

Certes, mais c'est aussi ce qu'on disait pour Nicolas Hulot

Par **Visiteur**, le **14/07/2020** à **20:02**

Bonjour,

Personnellement je pense que le choix d'EDM est plutôt stratégique. On joue la carte de la société civile, et avec une personnalité très médiatisée. Je pense qu'en dehors du monde du droit, même s'il n'est pas aimé par tous, tous le monde connaît plus ou moins le personnage. Avec la tripotée de noname qui ont été nommés en même temps, ça ne peut pas faire de mal.

La réforme du parquet me semble possible. Elle est promise depuis des lustres, elle finira par arriver, et je vois bien ça arriver sous Macron (qui plus est en fin de mandat ?).

Sinon, comme le souligne Isidore, ils sont déterminés à avancer après la loi Avia. Après la fessée déculottée que LREM s'est vue infligée, il n'y aura pas de trop d'un EDM pour corriger la copie :)

Pour ce qui est du personnage... Il n'a rien à faire en politique, et c'est sûrement pour ça qu'il pourrait faire un bon ministre ?

Difficile de l'imaginer s'écraser. Difficile de l'imaginer renoncer à une telle mise en lumière médiatique. L'équilibre entre les deux risque d'être précaire :)

Par **MorganM**, le **15/07/2020** à **01:41**

Pour ce qui est de la réforme du parquet, l'ambiance actuelle est certes propice (commission d'enquête LFI), je m'interroge quand même sur ce qui pourrait être fait par EDM.

L'idée principalement soutenue est la rupture entre le parquet et l'exécutif. Cela impliquerait une grosse réforme, la Constitution, avec un renforcement des pouvoirs voire du rôle du CSM....

Pourtant cette idée n'a jamais été, semble t il, soutenue par EDM.

Donc soit il a changé d'avis, soit on peut s'interroger sur la substance même de la réforme envisagée .

Pour l'heure, J. Castex a confirmé qu'il allait donner à EDM la possibilité de négocier davantage de moyens à la justice. EDM a lui même indiqué que la justice allait connaître un budget sans précédent. On attend de voir. Notamment si tous les crédits ne partent pas pour l'administration pénitentiaire..

**Par Isidore Beautrelet, le 15/07/2020 à 14:38**

J'ajouterai qu'il nous reste que deux ans avant l'élection présidentielle, ce serait un peu juste pour lancer une telle réforme.

D'où mon impression que pour l'instant, la nomination de Dupont-Moretti est un coup de com. Macron va nous faire un truc du genre "Réélisez moi en 2022 pour que les réformes proposées par Dupont-Moretti puissent voir le jour".

**Par Isidore Beautrelet, le 21/07/2020 à 13:55**

Bonjour

Je ne sais pas si vous avez vu sa première interview au JT de France 2.

Ce que j'ai aimé, c'est qu'il parle clairement et ne cherche pas à noyer le poisson.

L'une des réformes qu'il veut mener concerne les mineurs délinquants"

Il veut généraliser les TIG et instaurer un encadrement militaire.

Je trouve que c'est très intéressant car bien souvent les mineurs délinquants ont des parents qui n'ont plus aucune autorité sur eux (soit par laxisme soit parce qu'ils sont malheureusement dépassés).

**Par Lorella, le 22/07/2020 à 10:20**

E. DUPONT MORETTI. Bonne idée. L'emprisonnement des mineurs est un engrenage à la récidive. Un TIG pour les faits pas trop graves : oui, si bien encadré. Il reprend une idée de E. CIOTTI. Accueil dans les EPIDE Etablissement public d'insertion de la défense. Certains jeunes n'ont reçu aucun encadrement de leurs parents.

**Par Isidore Beautrelet, le 22/07/2020 à 11:08**

[quote]

Certains jeunes n ont reçu aucun encadrement de leurs parents.

[/quote]

En effet ! Parfois les parents sont eux-mêmes des délinquants donc comment peuvent-ils éduquer un enfant.

Il y a aussi la fameuse éducation à la suédoise dont on a parlé sur un autre sujet <https://www.juristudiant.com/forum/l-autorite-parentale-s-exerce-sans-violences-physiques-ou-psychologiques-t33242.html>

Mais il ne faut pas oublier qu'il y a tout de même des parents de bonne foi qui n'arrivent tout simplement pas à se faire respecter.

Par **Lorella**, le **22/07/2020** à **12:06**

[quote]

Mais il ne faut pas oublier qu'il y a tout de même des parents de bonne foi qui n'arrivent tout simplement pas à se faire respecter.

[/quote]

Des enfants ne deviennent pas des délinquants par hasard. Quand les parents sont déficients sur l'éducation, les valeurs, la surveillance des fréquentations, les interdits.... on ne peut pas s'étonner de voir ensuite les dégâts. Avoir des enfants signifie avoir des responsabilités, être présent, s'intéresser à eux, avoir des discussions. On ne les laisse pas pousser sans tuteur, sans repères. Trop sévère, ce n'est pas bien, mais trop laxiste non plus.

Certains vont trouver des excuses : père absent, pauvreté... mais dans certaines familles qui ont le même profil, les enfants se tiennent bien.

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/07/2020** à **15:00**

[quote]

Certains vont trouver des excuses : père absent, pauvreté... mais dans certaines familles qui ont le même profil, les enfants se tiennent bien.

[/quote]

Entièrement d'accord avec toi ! Moi même j'ai passé toute mon adolescence dans un quartier dit "sensible" ... ..

Cela me rappelle le coup de gueule d'un animateur de Skyrock. Cela date de 1996 mais c'est

Par **Lorella**, le **22/07/2020** à **17:05**

C' est cash !

Ce que je trouve malheureux, c'est pour les gens biens qui doivent subir toutes les dégradations et violences et qui n ont pas les moyens d aller vivre ailleurs.

Je trouve que cela va de pis en pis. Les derniers événements le prouvent (chauffeur de bus tabassé à Bayonne pour avoir demandé de porter le masque, aide-soignante renversée délibérément et traînée sur la route à Lyon, parce qu elle a interpellé des jeunes qui avaient percuté un chien, gendarme percutée par homme roulant à vive allure et tentant d'échapper à un contrôle routier dans le Lot et Garonne).

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/09/2020** à **12:48**

Bonjour

Vu l'actualité, je pense qu'il est intéressant de faire remonter ce sujet.

Alors au départ, je trouvais Dupond-Moretti plutôt transparent.

Puis il y a eu la polémique du terme "ensauvagement" qui nous a permis d'assister au bon vieux conflit qui oppose l'intérieur et la justice.

Cela a surtout été l'occasion de révéler la véritable facette de Dupond-Moretti qui nous a fait du Jospin avec le sentiment d'insécurité.

Dupont-Moretti est un excellent avocat mais il ne sera pas un bon garde des sceaux car il va continuer la politique amorcée par Taubira.

Et pour l'aspect symbolique, il me semble que c'est le seul gardes des sceaux a voir été applaudi par des taulards. Même Badinter n'avait pas eu droit à cet honneur avec l'abolition de la peine de mort.

Mais pour en revenir à des événements plus actuels, il y a la nomination de la nouvelle directrice de l'ENM, qui n'est pas une magistrate mais une avocate. On sait que Dupont-Moretti rêve de réformer l'ENM, cette nomination en est le reflet. Sur ce point, je suis d'accord avec lui, mais aura-t-il le temps et la possibilité d'amorcer cette réforme ... ...

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **26/09/2020** à **13:37**

J'adore l'actuelle politique du gouvernement tant sur le plan politique, polémique que juridique

et sécuritaire.

Si on veut faire passer le RN en 2022 on ne peut pas mieux faire, créer de l'insécurité, enchaîner les mesures liberticides, botter en touche l'insécurité et l'ensauvagement latent de notre société, continuer sur la voie du matraquage fiscal (nouvelles taxes), renouer avec les années Taubira côté sécurité en voulant faire gober aux citoyens la magnifique couleuvre qu'est le fait que l'ensauvagement ne serait qu'une vue de l'esprit, sans même parler de la stigmatisation de certains "experts" tels le Pr.Raoult qui est mis aux piloris pour délit de sales gueules.

Ajoutons à cela que LREM se fissure de l'intérieur, CF les dernières sorties en date dans la majorité.

La sécurité et la justice ayant toujours été des points clés dans les courses à la présidentielle, E.D.M, par sa politique incompréhensible va dérouler un tapis rouge au RN qui n'aura qu'à se baisser pour ramasser les miettes d'une justice et d'un peuple aux abois, qui n'aura jamais été autant en demande de fermeté et de réponse musclée et autoritaire aux divers problèmes sociaux et culturels.

Par **Lorella**, le **26/09/2020** à **15:12**

Le Ministre de la Justice EDM est dans la culture de l'excuse et dégage ses responsabilités sur l'éducation des parents. Il dit que ce sont les juges qui décident. Ok mais n'ont ils pas instruction pour diminuer la longueur des peines ? de ne pas incarcérer dans certains cas ? Pourquoi les délinquants aujourd'hui n'ont plus peur de la police ni de la justice ? en raison du laxisme de la justice.

Par **MorganM**, le **26/09/2020** à **20:52**

Sur l'ENM, la magistrature se réjouit de manière générale que ce soit une avocate qui soit proposée pour être nommée directrice.

En revanche les propos critiques que l'on peut voir ça et là révèlent une méconnaissance sérieuse de ce qu'est la formation dispensée à l'ENM.

Depuis plusieurs années l'ENM s'implique pour améliorer la qualité de la formation et ouvrir les auditeurs sur le monde extérieur. Quand On entend un certain chroniqueur sur Europe 1 dire que la formation n'est pas ouverte et qu'il serait opportun que les auditeurs fassent des stages en police/avocat...c'est assez choquant. La formation commence par des stages en police/gendarmerie, puis dans un cabinet d'avocats. Il y a ensuite un stage dans une prison, dans des écoles de service public (officier de gendarmerie, commissaires, greffier, santé publique..), chez un huissier/notaire et enfin dans des associations / entreprises privées/administrations extérieures. Je ne vois pas comment la formation peut être plus ouverte.

Dans la promotion des auditeurs, il y a de très nombreux anciens avocats, anciens

gendarmes/policiers, anciens greffiers, juristes....Recrutés au titre des 2e et 3e concours et de l'article 18-1. Il y a par ailleurs des élèves avocats qui sont intégrés à la promotion et suivent les mêmes enseignements au titre de leur stage PPI.

Sur le contenu de la formation, contrairement à ce qui peut être dit, aucune idéologie politique n'est enseignée... les conférences sont faites par des médecins, psychiatres, psychologues, forces de l'ordre, avocats...reconnus dans leur domaine d'intervention et qui parlent des aspects techniques de leur profession en rapport avec le thème de l'intervention. Par ailleurs les enseignements concrets visent à apprendre l'application de la loi, et rien que celle-ci, au dossier rencontré. Il s'agit également de gérer des audiences, entretiens ou interrogatoires en respectant le cadre légal, apprendre à motiver un jugement civil en respectant les règles du CPC....

Personnellement je ne pense pas que ce soit la formation dispensée par l'ENM qui soit problématique. Après, on peut discuter des modalités de recrutement des magistrats (étudiants comme en Allemagne ou Italie, anciens avocats comme dans le système anglo-saxon, ou les 2?) mais c'est une autre question...Qui n'a pas vraiment de rapport avec la qualité de la formation.

Mais je pense qu'une priorité fondamentale serait de donner davantage de moyens à la justice...

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/09/2020** à **09:14**

Bonjour

@ Chris : C'est justement l'objectif de Macron ! Refaire le second tour de 2017 et être réélu grâce au fond républicain. Ce stratagème ne fonctionne plus forcément au niveau local (voir Aliot à Perpignan) mais je pense qu'il a encore de beau jour devant pour la présidentielle et les législatives.

@ Lorella : Les magistrats nous servent le traditionnel refrain du manque de place en prison, ce qui peut se comprendre. Et aucun gouvernement ne veut se lancer dans la construction de prison car c'est impopulaire.

Mais le problème vient aussi des prisons elles-mêmes. Certains délinquants n'ont mêmes plus peur d'y aller car ils savent que ce n'est plus ce que c'était. Dans certaines prisons, ce sont les délinquants qui font la loi. Cela s'explique surtout par la manque de personnel pénitencier.

@ Morgan : Merci pour ce témoignage ! Je suis d'accord avec toi il faut redonner des moyens à la justice.

Par **Lorella**, le **27/09/2020** à **11:02**

Jean Castex a annoncé, jeudi 24 septembre sur France 2, une hausse du budget de la justice de 8 % en 2021.

[http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2020/09/24/jean-castex-annonce-une-hausse-de-8-du-budget-de-la-justice-en-2021\\_6053515\\_1653578.html](http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2020/09/24/jean-castex-annonce-une-hausse-de-8-du-budget-de-la-justice-en-2021_6053515_1653578.html)

Les syndicats disent que ce sont des effets d'annonce et qu'au final il y a toujours des coups de rabot en cours d'année.

Le ministre de la Justice, Éric Dupond-Moretti, a estimé, vendredi matin sur RTL, que cette hausse devrait permettre l'embauche de 2 450 personnels d'ici la fin de 2021 et débloquer l'emploi immédiat de "950 personnels, qui vont entrer en jeu dès le début de l'année prochaine".

<http://www.france24.com/fr/20200925-budget-de-la-justice-la-hausse-annonc%C3%A9e-par-jean-castex-ne-pourrait-%C3%AAtre-qu-un-rattrapage>

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/09/2020** à **10:16**

Bonjour

EDM a été interrogé hier par cinq citoyens (lecteurs du Parisien)

<https://www.leparisien.fr/politique/eric-dupond-moretti-face-a-nos-lecteurs-les-magistrats-aussi-ont-des-comptes-a-rendre-27-09-2020-8392794.php>

La proposition qui sort du lot est

[quote]

je suis pour que la justice soit désormais totalement filmée et diffusée. La justice doit se montrer aux Français. La publicité des débats est une garantie démocratique. On y réfléchit avec mes services. J'aimerais porter cela avant la fin du quinquennat.

[/quote]

Je trouve l'idée intéressante. Cela permettrait en effet de garantir le caractère publique de la justice car tout citoyen pourrait avoir accès à n'importe quel procès (sauf s'il se tient à huit clos).

Mais ce serait un travail dantesque de mettre en place un tel système. Je pense que ça

nécessiterait la création d'une ou plusieurs chaînes de TV dédiées.  
Ce serait une véritable mine d'or pour les étudiants en droit ?

Par **LouisDD**, le **28/09/2020** à **15:40**

Bonjour

Tu veux faire quoi plus tard ? "Commentateur d'audience" sur TVJ(ustice) ?

"Ouchhh coup dur pour le prévenu, on peut dire mon cher Jean-Marc que le procureur n'a pas été tendre dans ses réquisitions"

Par **MorganM**, le **28/09/2020** à **19:22**

Personnellement je suis contre.

Les audiences sont publiques et tout le monde peut y assister. Le problème étant que bon nombre de citoyens se désintéressent de la vie publique sauf si cela fait l'objet d'une vidéo sur les réseaux sociaux.

Je ne parle pas de l'effet dévastateur que cela pourrait avoir sur les victimes ou les prévenus, dont l'affaire même banale sera révélée au grand public voire à la France entière. Tout le monde n'a pas envie que ses amis, son employeur ou son voisin soit au courant de son dossier.

Le risque pèse aussi sur le magistrat qui sera plus tenté de rendre une décision dans l'intérêt de l'opinion publique au détriment du droit.

Sans parler des moyens que cela nécessite à l'heure où l'on parle de photocopieuses en panne, d'ordinateurs en nombre insuffisants ou d'avant guerre, ou encore de logiciels qui ne cessent de planter ...

Par **Lorella**, le **29/09/2020** à **10:42**

Je suis d'accord avec Morgan. J'ai eu l'occasion d'assister à des séances publiques (CPH, TI ou TGI). Pas besoin de diffusion à la TV ou les réseaux sociaux. Ce n'est pas du cinéma. Celui qui s'intéresse à la justice, il va aux audiences publiques. Je ne comprends pas la volonté de M. DUPONT MORETTI. Il ne mesure pas les conséquences.

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/09/2020** à **11:09**

Bonjour

[quote]

"Ouchhh coup dur pour le prévenu, on peut dire mon cher Jean-Marc que le procureur n'a pas été tendre dans ses réquisitions"

[/quote]

Tout à fait Thierry ! Cela dit, y a eu un gros problème au niveau de la défense

On se donne rendez-vous pour le match retour devant la Cour d'appel.

En attendant, la balle est dans les camps des gardiens ... de la paix.?

Plus sérieusement, j'ose espérer que le visage des prévenus, victimes et témoins seront floutés et les noms "bipés". Bref comme les reportages qui suivent policiers et gendarmes.

Apparemment cela se fait déjà en Belgique

<https://www.youtube.com/watch?v=NUReymDK7Os>